

Deuxième partie: LA POLITIQUE D'EXAMEN DU MAECI

INTRODUCTION

Le Ministère a besoin de renseignements pertinents et opportuns sur les résultats (y compris les répercussions) de ses politiques et programmes ainsi que sur l'efficacité de ses mécanismes d'exécution afin d'appuyer la prise de décisions et la reddition de comptes. La politique d'examen concerne aussi bien les activités d'examen des gestionnaires que celles des professionnels de l'examen, tels que les vérificateurs et les évaluateurs. Tout en insistant sur la responsabilité première des gestionnaires en ce qui a trait au rendement, la politique reconnaît que les sources d'information les plus fiables et rentables pour la prise de décisions et la reddition de comptes sont celles qui font appel simultanément aux activités d'examen des deux groupes.

Tandis que les activités d'examen amorcées par le Ministère sont principalement à usage interne, la politique reconnaît toutefois le rôle du Ministère concernant les priorités du gouvernement fédéral et des autres ministères en matière d'examen et son obligation de rendre accessible au public les conclusions des examens avec un minimum de formalités.

En résumé, la Politique d'examen du MAECI:

- reconnaît le rôle et les efforts des cadres hiérarchiques et des gestionnaires de politiques en matière d'examen;
- insiste sur l'importance des activités d'examen menées de façon indépendante et professionnelle telles que la vérification interne et l'évaluation;
- attribue un rôle actif au Ministère en ce qui a trait aux priorités du gouvernement et des autres ministères en matière d'examen;
- reconnaît l'obligation du Ministère de rendre les conclusions des examens accessibles au public.

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE

Faire en sorte que le Ministère:

- dispose en temps opportun de renseignements fiables et utiles sur la pertinence, le rendement et les répercussions de ses politiques, programmes et opérations, y compris sur les résultats obtenus;
- utilise ces renseignements pour améliorer la gestion et la rentabilité de ses politiques, programmes et opérations, ainsi que pour rendre compte des résultats.